

Burundi : les leaders de la contestation vont être identifiés et jugés

@rib News, 29/04/2015 – Source AFP Une commission a été créée mercredi au Burundi pour identifier et traduire "immédiatement" en justice les responsables des manifestations contre un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, qualifiées de "mouvement insurrectionnel", a annoncé le procureur général. "Je viens de mettre sur pied une commission chargée de faire la lumière sur le mouvement insurrectionnel déclenché dimanche le 26 avril 2015", a annoncé à la presse Valentin Bagorikunda.

Elle aura "pour mission de mener une enquête judiciaire (...) afin d'identifier ses auteurs où qu'ils soient ou qui qu'ils soient, établir la part de responsabilité de chacun, qualifier les faits et les traduire immédiatement devant la juridiction compétente", a expliqué le procureur général du Burundi. Cette commission, qui a un mois pour produire son rapport, est présidée par le premier substitut du procureur, Adolphe Manirakiza, à la tête de toutes enquêtes sensibles depuis des années. Samedi, le parti présidentiel, le Cnodd-FDD, a désigné M. Nkurunziza, au pouvoir depuis dix ans, comme son candidat à la présidentielle du 26 juin. Cette décision a déclenché depuis dimanche des manifestations dans la périphérie de la capitale Bujumbura. Ces manifestations, qualifiées de "soulèvement" par le pouvoir, ont été marquées de violences sporadiques. Les violences ont jusqu'ici fait cinq morts. Les manifestants répondent à l'appel de la société civile et d'une partie de l'opposition, qui jugent anticonstitutionnel un éventuel troisième mandat du président. Le camp présidentiel juge lui parfaitement légitime sa candidature.